



Centre Intercommunal d'Action Sociale des Savanes

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DES SAVANES**

**DELIBERATION N° 15_CA_2024_CIASS RAPPORT APPROBATION DE
PROPOSITIONS DE REPONSE A APPEL A PROJETS**

L'An deux mille vingt-quatre et le quinze avril à dix-sept heure trente, le Conseil d'Administration du CIASS dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Communauté de Communes Des Savanes, sous la présidence de Madame Françoise FREDOC, Vice-Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Savanes.

Séance du 15 avril 2024

Date de la 2eme convocation : 12 avril 2024

Membres présents : Françoise FREDOC, Myrtha TARCY

Absents excusés :

Absents non excusés : François RINGUET, Céline REGIS, Michel-Ange JEREMIE, Véronique JACARIA, Céline ZULEMARO, Diana JAMES, Johanna HORTH, Jean-Robert CHOCHO, Edmé ZULEMARO, Max VENTURA, Nicaise MARIE, Eurydice GOLITIN, Josiane PIERRE-MARIE

Secrétaire de séance : Myrtha TARCY

Mesdames, Messieurs,
Les Administrateurs, trices

Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 a approuvé l'orientation de rechercher des financements complémentaires afin de déployer de nouvelles actions.

En effet, au regard des éléments d'observation de la situation sociale du territoire et de la nécessité de déployer sur l'ensemble du territoire une politique sociale innovante permettant la diversification des interventions et des publics touchés,

Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur les projets suivants :



Projet n°1 « Œuvrons pour une fabrique de dignité et de préservation de l'autonomie des Seniors des Savanes ! »

En réponse à l'appel à projets 2024 de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

Il s'agit de proposer un programme d'activités au public senior autour de trois principaux axes :

Axe 1- La lutte contre l'isolement des Séniors

Axe 2 -Le maintien du lien social à travers des sorties et diverses animations collectives

Axe 3- La préfiguration d'un Tiers Lieu social intergénérationnel au service « du bien vieillir »

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES	RECETTES
Axe 1 : 16 000 €	CFPPA : 40 000 €
Axe 2 : 30 000 €	CIASS : 37 000 €
Axe 3 : 51 000 €	CGSS : 10 000 €
	AG2R : 10 000 €
TOTAL 97 000 €	TOTAL 97 000 €

- **Projet n°2 : « Favorisons les liens parents /adolescents ! »**

En réponse à l'appel à projet de du Pôle Solidarité Sanitaire et Social (CTG) visant les objectifs suivants :

- Proposer des espaces de communication entre le(s) parent(s) et l'adolescent(s)
- Permettre de consolider les liens familiaux à travers des médias
- Partager des ateliers qui pourront ensuite être adaptés au sein de l'environnement familial
- Apporter une écoute attentive aux familles rencontrant des difficultés dans leur foyer

Le plan de financement s'établit comme suit :



DEPENSES	RECETTES
Achats : 27 000 €	CTG : 15 000 €
Services extérieurs : 15 000 €	CIASS : 14 000 €
Rémunération d'honoraires : 2000 €	« Cité éducative de Kourou » : 15 000 €
TOTAL 44 000 €	TOTAL 44 000 €

- **Projet n° 3 : » Cité éducative de Kourou »**

En réponse à l'appel à projets avec un public plus large, se déroulant seulement sur le territoire de Kourou et avec des objectifs similaires au projet n°2

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES	RECETTES
Achats : 27 000 €	CTG : 15 000 €
Services extérieurs : 15 000 €	CIASS : 14 000 €
Rémunération d'honoraires : 2000 €	« Cité éducative de Kourou » : 15 000 €
TOTAL 44 000 €	TOTAL 44 000 €



- **Projet n°4 : « Être parent, en parler, partager et s'évader ! »**

En réponse à l'Appel à projet de la CAF de Guyane.

Il s'agit de mettre en place un programme d'activités autour de 5 axes :

- Groupes de paroles parents
- Ateliers culinaires parent(s)/enfant(s)
- Ateliers jeux et arts plastiques parent(s)/enfant(s)
- Sorties randonnées parent(s)/ado
- Journée de la parentalité

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES	RECETTES
Axe 1 : 2 000 €	CAF : 40 000 €
Axe 2 : 16 000 €	CIASS : 9 000 €
Axe 3 : 3 500 €	CTG : 15 000 €
Axe 4 : 17 500 €	
Axe 5 : 25 000 €	
TOTAL 64 000 €	TOTAL 64 000 €

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'installation du Conseil d'Administration en date du 28/02/2022

**ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT
APRES EN AVOIR DELIBERE**

ARTICLE 1 : DONNE acte à Monsieur le Président de son rapport.

ARTICLE 2 : APPROUVE les propositions de projets et les plans de financement établis :

- Projet n°1 « **Œuvrons pour une fabrique de dignité et de préservation de l'autonomie des Seniors des Savanes !** »
- Projet n°2 : « **Favorisons les liens parents /adolescents !**
- Projet n° 3 : « **Cité éducative de Kourou** »
- Projet n°4 : « **Être parent, en parler, partager et s'évader !** »

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Vote :

- Nombre de membres en exercice :
- Quorum :
- Nombre de membres présents :
- Nombre de procurations :
- Nombre de votants :
- Pour :
- Contre :
- Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou, le 15 AVRIL 2024

Pour extrait et certifié conforme,

Pour Le Président,
Par délégation,

La Vice-Présidente,

Françoise EREBOC



AR-Préfecture de Guyane

973-269730040-20240424-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-04-2024

Publication le : 24-04-2024